

Cadastre	Zonage réglementaire
Subdivision fiscale	Espace à urbaniser
Parcelle	AU - Espace à urbaniser à vocation d'habitation
Commune	Espace urbanisé
Bati	U - Espace urbanisé à vocation d'habitation
Bati non-cadastré	Ui - Espace urbanisé à vocation industrielle ou artisanale
Hydrographie	Espace agricole et naturel
Emplacement réservé	A - Espace agricole
Cours d'eau identifiés au titre du R123-11b	Aa - Espace agricole à constructibilité limitée à usage agricole
Inconstructibilité de 10m de part et d'autre du ruisseau	Ah - Espace agricole à constructibilité limitée à usage d'habitation
Inconstructibilité de 50m de part et d'autre du ruisseau	N - Espace naturel
Inconstructibilité de 50m de part et d'autre du ruisseau	Nh - Espace naturel à constructibilité limitée à usage d'habitation
Éléments paysagers identifiés au titre de l'art. L123-1-5 III 2°	
Cours d'eau et leur ripisylve - Continuité à renforcer	
Cours d'eau et leur ripisylve - Continuité à préserver	
"Coulée verte" de l'ancienne voie ferrée	
Réseau de haie à préserver	

PLU arrêté en Conseil Municipal le 17/10/2013
Enquête Publique du 28/07/2014 au 30/08/2014
PLU approuvé en Conseil Municipal le 31/03/2015

1 : 5 000
Sources : SIG CARTOS2®
Projection : RGF - Lambert93

Cartographie : les chiffres en noir correspondent aux coordonnées métriques du Lambert CCM associé au système géodésique français (RGF93). Les chiffres en bleu correspondent aux coordonnées métriques du Lambert 93 associé au système géodésique français (RGF93).